



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des Territoires**

**DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE**

**BASSIN DE LA MAINE**

**AVIS AUX USAGERS**

**Rivière : L'OUDON**

**Référence : Avis\_DDT49-2025-128-Oudon**

Les usagers du bassin de la Maine sont informés qu'un spectacle pyrotechnique sera tiré de l'hippodrome sur la commune du Lion-d'Angers.

La navigation et le stationnement des bateaux de toutes sortes seront interdits sur la rivière, sur une distance de 150 mètres en aval et en amont de la zone de tir du feu d'artifice.

**Date et horaire : 12 juillet 2025, entre 23 h 00 et 24 h 00**

Seules les embarcations nécessaires à l'organisation et à la sécurité du feu d'artifice, seront autorisées à naviguer dans cette zone.

À Angers, le 23 juin 2025  
Pour le Préfet et par délégation  
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN